



Confolens Mag'

bulletin municipal n°8 / janvier 2015



A VOTRE SERVICE

Les conseils
énergétiques
du C.C.A.S.

VIE DES QUARTIERS

Retour sur les conseils
de quartier

ENFANCE / JEUNESSE

Les TAP, c'est top !



Bonne année !

Chers Confolentais,

Après neuf mois de fonctionnement, il est temps de faire un premier bilan de l'année écoulée, d'exposer quelques réalisations et d'imprimer notre volonté : faire de Confolens une ville dynamique, jeune, sportive, culturelle et accueillante, telle est l'ambition de notre équipe municipale.

ÉDITO

Faire de nos écoles des **lieux d'excellence** afin de voir nos enfants s'y épanouir.

Pour donner à nos enfants l'envie d'apprendre, le plaisir de l'école et susciter l'intérêt, nous nous efforçons d'apporter le meilleur environnement et les meilleurs services périscolaires possibles. Les investissements en équipements informatiques et les efforts consentis sur l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires en sont un parfait exemple.

Faire de Confolens une ville **sportive** :

Pour atteindre ce but, notre volonté est de permettre à chaque sportif de trouver sa place, et à chaque pratiquant de pratiquer sa discipline dans des conditions optimales.

Le sport est une école de la vie où les valeurs de respect, de combativité, de dépassement de soi et de fraternité ont une place prépondérante.

Pour donner à tous le goût du sport, la Ville de Confolens met à disposition de ses 1000 licenciés répartis dans 21 clubs, des infrastructures de qualité, dans un cadre exceptionnel et une nature préservée.

Faire de Confolens une ville **culturelle, vivante et animée** :

Pour favoriser l'accès à la culture pour tous, une programmation culturelle riche et variée est proposée à la Ferme Saint Michel d'octobre à juin et aux Arènes Crevelier sur la période estivale avec les « Vendredis de l'été ». Nous pouvons aussi compter sur



un magnifique cinéma qui propose un programme et des animations de qualité exemplaire. La Municipalité se doit d'accompagner ses associations dans leur fonctionnement mais aussi dans l'organisation d'événements d'envergure, comme le Festival.

Faire de Confolens une ville **accueillante**, où il fait bon vivre, avec du lien social.

Nous nous satisfaisons des relations de confiance avec notre Centre Socioculturel et les associations solidaires qui participent pleinement à cet indispensable accompagnement social. L'organisation des réunions de quartier a permis d'établir un contact privilégié avec les Confolentais, d'échanger et de lister un certain nombre d'améliorations à effectuer. Des efforts de propreté sont engagés, nous vous encourageons aussi à participer à cet élan commun et civique qui consiste à respecter les règles du « bien vivre ensemble ».

Au nom de la Municipalité et de l'ensemble des membres du conseil, je remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui contribuent par leur investissement et leur engagement au dynamisme de la vie locale et vous adresse nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2015.

Cordialement.

Jean-Noël DUPRÉ,
Le Maire

SOMMAIRE

3 — Infos mairie

4>5 — À votre service
Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

6>7 — Travaux
Patchwork des travaux réalisés durant l'automne et de ceux à venir...

8>9 — Territoire & identité
• AMI : un dossier porteur d'espoir
• LEADER 2014-2020 : les projets

10>11 — Vie des quartiers
Retour sur les conseils de quartier du 10 octobre

12>13 — Enfance/Jeunesse
Les TAP, c'est top !

14>15 — Sport
Confolens, ville sportive

NUMÉROS UTILES

Mairie : 05 45 84 01 97
Médiathèque : 05 45 29 65 43
Point d'Accès au Droit :
05 45 84 94 56

OURS

Directeur de la publication :
Jean-Noël DUPRÉ, Maire de Confolens,
05.45.84.01.97

Crédits photos :
Ville de Confolens, Annie Grandjean,
Chantal Dumasdelage, Julie Pasquier,
Jean-Noël Dupré

Comité de rédaction :
Commission Communication de la Ville
de Confolens, 05.45.84.01.97

Conception graphique & maquette :
Mathieu Roy,
www.histoire2sign.com

Impression : Eclaircy
Imprimé à 1 400 exemplaires
Édition : Ville de Confolens

● Halte aux incivilités liées à la propreté



D'importantes mesures ont été prises par la municipalité pour faire de Confolens une ville propre et accueillante. Ces actions de propreté sont lourdes, planifiées mais remises en cause par l'incivilité de certaines personnes dont le comportement nuit aux efforts entrepris : déjections canines, dépôts d'ordures...

Si chacun adopte une attitude plus responsable, plus écologique, Confolens restera une ville propre et accueillante.

● Marchés



Depuis septembre, il n'y a plus de marché de producteurs le jeudi soir. Celui-ci est désormais rattaché au marché du mercredi matin qui se déroule sous le marché couvert de 7h à 13h.

● Rappel des missions du Point d'Accès au Droit (PAD)

Le PAD est un :

- Guichet unique de la justice
- Lieu d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation

L'information d'ordre juridique, judiciaire, administratif et social est délivrée aux justiciables de l'ensemble du Pays de Charente-Limousine.

Quelle que soit la problématique à aborder (dépôt de plainte, constitution de partie civile, aide aux victimes de violences conjugales ou d'actes de délinquance, saisine de la justice, conflit de voisinage, aide juridictionnelle, invalidation du permis de conduire pour solde de points nuls, expulsions locatives, licenciement abusif, harcèlement, discriminations, demande d'AAH, d'APL, de CMU-C, successions, PACS, tutelle/curatelle, rédaction ou aide à la rédaction d'un courrier administratif ou d'une correspondance juridique...), **Magali HÉRAUD, l'animatrice coordinatrice, se tient à votre disposition du lundi au jeudi de 9h à 12h & de 14h à 16h.**

> Plus d'informations :

Prendre rendez-vous au : 05.45.84.94.56

Courriel : padsp@mairie-confolens.fr

Pour les justiciables confrontés à des problèmes de mobilité, l'accueil téléphonique et/ou l'échange par voie électronique restent ouverts.

● Emile Roux à l'honneur sur le web



Un jeune étudiant de Coulonges-sur-l'Autize, près de Niort a créé une web-série sur internet qui porte sur les plus célèbres personnalités nées en Poitou-Charentes. Parmi les différents épisodes, il y en a un consacré au fameux Emile Roux, né à Confolens.

L'épisode sur Emile Roux est disponible depuis le 19 novembre à l'adresse http://bit.ly/ipc_roux et sur www.pictocharentais.tk.

Il a été conçu en collaboration avec l'historien Pierre Boulanger de Manot, qui a écrit plusieurs ouvrages sur le scientifique.

> Pour plus d'informations :

M. Stendy Mallet

www.facebook.com/coulonges - [twitter : @coulongesautize](https://twitter.com/coulongesautize)

● La salle du Moulin équipée en vaisselle

Depuis le début de l'année, la salle du Moulin est équipée d'un ensemble complet de couverts pour 300 personnes. Cet ensemble est mis à disposition de chaque usager moyennant une location.



> Pour plus d'informations :

Mairie de Confolens - 05.45.84.01.97

www.mairie-confolens.fr : Onglet Mairie / Equipements municipaux / Salles municipales / Salle des Fêtes

LES CONSEILS ÉNERGÉTIQUES DU C.C.A.S

À votre service...

Les conseils du Centre Communal d'Action Sociale pour maîtriser ses consommations d'énergie.



Dans un contexte de hausse du prix des énergies, les consommateurs les plus démunis rencontrent des difficultés à régler leurs consommations énergétiques.

La réduction des consommations d'énergie est devenue un enjeu financier et environnemental. Le C.C.A.S, qui a pour mission de développer des actions de prévention sociale, vous donne quelques conseils pour vous aider à maîtriser vos factures d'électricité et de gaz.

Le premier est de ne pas laisser la situation empirer. Demandez une facture énergétique intermédiaire et pensez à relever votre compteur régulièrement !

Les éco-gestes

Des gestes simples et faciles pour économiser de l'énergie et réduire ses factures.

• LE CHAUFFAGE

Le chauffage est le premier poste de dépense énergétique. La température conseillée est de 19°C dans les pièces à vivre et de 16°C dans les chambres. Il est important d'éteindre les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes. En cas d'absence en journée, vous devez baisser les radiateurs et laisser les volets fermés. Vous pouvez également isoler vos portes et vos fenêtres avec des joints et des bas de portes. Enfin, il ne faut pas oublier de faire entretenir sa chaudière par un professionnel.

• L'ÉCLAIRAGE ET LES APPAREILS ÉLECTRIQUES (TV, ORDINATEUR, HI-FI...)

Privilégiez la lumière du jour quand vous le pouvez. Cela paraît simple, mais lorsque vous quittez une pièce, éteignez la lumière. Préférez les ampoules à basse consommation, elles durent plus longtemps que des ampoules classiques et consomment cinq fois moins.

Vos appareils électriques (TV, hi-fi, ordinateur...) consomment de l'énergie même lorsqu'ils sont en veille. La consommation de vos appareils peut représenter jusqu'à 10 % de votre facture.

• L'ÉLECTROMÉNAGER

L'utilisation raisonnée de vos appareils électroménagers vous fait faire des économies !

Le réfrigérateur consomme d'avantage si vous entreposez à l'intérieur des aliments encore chauds. Pensez à dépoussiérer les grilles arrières et à le dégivrer régulièrement (couche de givre égale ou inférieure à 3 mm).

Le lave-vaisselle doit être rempli entièrement avant sa mise en marche. Pensez à utiliser la touche éco et à nettoyer régulièrement les filtres et le joint de porte.

Le lave-linge doit également être rempli entièrement avant de le mettre en marche. Pensez à laver votre linge à basse température (30 à 40°C), il consommera moins. Privilégiez le séchage à l'air libre.

La cuisson peut être une source de gaspillage énergétique, pensez à adapter

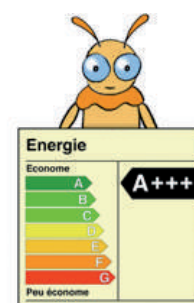
vos ustensiles de cuisine à vos plaques ou vos brûleurs.

Si vous prévoyez le remplacement de votre équipement, privilégiez ceux qui sont les mieux classés sur l'étiquette énergétique (A+++ à G).

• L'EAU

La consommation d'eau moyenne pour un foyer est d'environ 200 litres par jour et par personne. En changeant vos habitudes, vous pouvez réduire votre consommation.

Utilisez des économiseurs d'eau qui réduisent le débit de vos robinets et pommeaux de douche. Pensez également à couper l'eau lorsque vous vous brossez les dents. Privilégiez la douche au bain. Enfin, un bon réglage de la température de l'eau chaude aux alentours de 60°C (température idéale pour le confort qui permet d'éviter de se brûler), vous permettra de réduire votre facture d'énergie.



Les aides pour régler sa facture d'énergie

• LE TICKET ÉNERGIE

Depuis le 1^{er} février dernier, un nouveau dispositif a été mis en place par le C.C.A.S de Confolens, appelé « ticket énergie ». Il vous permet de bénéficier d'une aide annuelle de 50 € sur votre facture EDF/GDF. Ce dispositif s'adresse aux personnes domiciliées à Confolens depuis au moins un an et qui sont titulaires de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire).

Pour en bénéficier, il suffit de rencontrer l'agent du C.C.A.S à la Mairie de Confolens avec les documents suivants :

- Attestation de CMU-C
- Deux justificatifs de domicile édités à un an d'intervalle

• LE SECOURS FINANCIER EXCEPTIONNEL

Toutes les personnes domiciliées à Confolens qui rencontrent des difficultés pour régler des factures d'énergie peuvent, sur dossier, bénéficier d'une aide exceptionnelle pour les aider à rétablir leur situation. Les demandes sont à adresser au C.C.A.S.

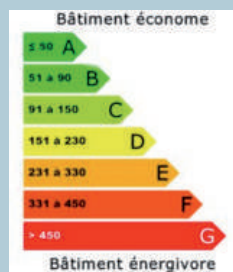


• LE FSL (FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT)

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer le règlement de factures d'énergie, d'accès au logement, de loyer. Il tient compte de l'ensemble des ressources et du nombre de personnes dans le foyer.

Pour en bénéficier, il est préférable de rencontrer un travailleur social à la Maison Départementale des Solidarités (Rue du Dr André Bernard à Confolens - 05.16.09.51.05.) qui pourra vous accompagner dans cette démarche.

Le diagnostic de performance énergétique



Le diagnostic de performance énergétique (DPE) permet d'informer le futur locataire ou propriétaire sur les consommations énergétiques annuelles du logement (chauffage, eau) en rapport avec la surface de l'habitation.

Le tarif de première nécessité

• POUR QUI ?

Ayant-droits CMU-C ou ACS ou revenu fiscal de référence inférieur 2175 euros par an et titulaire d'un contrat d'électricité ou de gaz naturel ou résident d'un immeuble chauffé collectivement au gaz naturel.

• QUI LE PROPOSE ?

Tous les fournisseurs.

• QUID EN CAS D'IMPAYÉ DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 15 MARS DE L'ANNÉE SUIVANTE ?

Aucune coupure ou réduction de puissance pour les clients « solidarité » / Protection pour les clients « non-solidarité ». Pas de coupure, réduction de puissance possible mais pas en deçà de 3Kva.

PATCHWORK DES TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'AUTOMNE ET DE CEUX À VENIR

Réalisés en régie ou par des entreprises privées, plusieurs travaux ont marqué l'automne 2014. Et pendant ce temps-là, le quartier du nouvel hôpital continue sa mue.

Les services techniques à pied d'œuvre

Nos agents municipaux n'ont pas relâché leurs efforts durant l'automne pour effectuer plusieurs travaux contribuant ainsi à l'embellissement de la ville.



CIMETIÈRE

Au cimetière, le jardin du souvenir a été réaménagé. L'entrée a également été repeinte.



BASSIN D'ORAGE

Voici une réalisation invisible pour les Confolentais mais importante pour la vie de notre cité. Le bassin d'orage situé près de l'impasse des Lavandières a été totalement refait.

Pour rappel, un bassin d'orage recueille les eaux drainées par la voirie lors d'un orage. Son rôle est double : stockage et/ou traitement primaire.



AMÉNAGEMENT FERME ST MICHEL

Derrière la Ferme St Michel, le terrain donnant sur l'ancienne maison de retraite avec sa vue imprenable sur la vallée du Goire a été aménagé par les services techniques. Les passants pourront y flâner en toute quiétude et profiter des structures en pierre pour y faire une halte.

Quartier du nouvel hôpital

Les réseaux de la nouvelle voie du futur hôpital ont été posés. Les eaux pluviales ont également été traitées. La phase 2 du chantier de la voirie de l'hôpital est donc close. Quant à l'aménagement de l'hôpital, il se poursuit rapidement.

A quelques mètres de là, le nouveau stade du Pigeonnier entame sa mue : la future piste d'athlétisme se devine et la pelouse pousse. Cet ensemble devrait être prêt à l'emploi au printemps 2015.



Mais aussi...

TROTTOIRS DE LA CROIX ST-GEORGES

Les trottoirs de la Croix Saint-Georges étaient en bien mauvais état et ont été refaits.



ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE DU MAS DU BREUIL

Dans le cadre du programme de voirie FDAC 2014 piloté par la Communauté de Communes, la voie communale du Mas du Breuil a été élargie. Cet élargissement a également entraîné la réfection des fossés et permettra de soulager une route empruntée par de nombreux poids lourds.

Gestion écologique des bâtiments municipaux

Au Centre Socioculturel du Confolentais tout comme dans les locaux de l'ancienne école Pierre et Marie Curie, les services techniques ont procédé à la mise en place de robinets thermostatiques afin de limiter la consommation d'énergie. La commune affiche ainsi sa prise en compte des enjeux environnementaux et d'économie d'énergie.

AMI : UN DOSSIER PORTEUR D'ESPOIR

La Municipalité a constitué un dossier AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt).



Par courrier de la préfecture de région en date du 26 Juin 2014, la Ville de Confolens a été informée de sa présélection pour candidater à l'expérimentation nationale en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.

Confolens fait partie des 300 villes présélectionnées sur le territoire national, Barbezieux et Roumazières-Loubert étant les deux autres villes de Charente.

Cette démarche pilotée par l'état, vise à :

- dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et périurbains, en développant des activités productives et résidentielles.
- améliorer le cadre de vie des populations, en offrant notamment des logements de qualité et un meilleur accès aux services de proximité.

- accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

Cette initiative se veut en adéquation avec la réalité des besoins locaux. La commune de Confolens a donc été choisie en raison de son rôle avéré de centralité, de proximité et pour les difficultés qu'elle connaît sur le plan démographique, économique et en matière de logement.

Conscient de l'utilité de cette candidature, le Maire de Confolens, Jean-Noël Dupré, conjointement avec le Président de la Communauté de Communes du Confolentais, Philippe Bouty, ont décidé d'y répondre favorablement.

Suite à plusieurs réunions en août et après avoir choisi une agence spécialisée pour rédiger le dossier de candidature, ce

dernier a été envoyé le 12 septembre 2014 à la préfecture de région.

Le 10 Octobre 2014, ont également été envoyées à cette même préfecture, les délibérations favorables du conseil municipal de Confolens et du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Confolentais.

Notre candidature n'a malheureusement pas été retenue. Malgré tout, des aides substantielles vont être octroyées aux communes concernées et un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt est planifié pour début 2015.

LEADER 2014-2020 : LES PROJETS

La commune de Confolens va présenter six projets dans le cadre du programme européen Leader qui aide les territoires ruraux de l'Union Européenne

Qu'est-ce que le programme LEADER ?

LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans cette stratégie et sert de laboratoire d'expérimentation pour l'ensemble des territoires ruraux. Une approche novatrice qui constitue pour le projet de territoire une réelle valeur ajoutée grâce au soutien d'actions pilotes et innovantes (en terme de méthode, de contenu) afin de tirer le meilleur parti de leurs atouts.

La commune de Confolens va donc présenter les projets suivants :

- Espace culturel et associatif Emile Roux
- Développement des activités nautiques et aménagement des berges de la Vienne aux Roches Bleues
- Mise en place d'une structure couverte aux Ribières pour accueillir les différentes manifestations de Confolens
- Aménagement de l'ancien hôpital
- Création d'une Maison des Arts et Traditions Populaires du Monde et une salle d'exposition dans l'ancien Tribunal
- Rénovation du Marché couvert et requalification du centre-ville

Le dossier a été adressé au Pays de Charente Limousine.



Marque « Petites Cités de Caractère »

La Ville de Confolens souhaite s'engager dans la démarche « Petites Cités de Caractère ».



La visite d'éligibilité a eu lieu le 1^{er} octobre 2014. Elle est la première étape du processus d'obtention de la marque. Le Conseil d'Administration a examiné notre candidature le 5 novembre dernier et s'est prononcé favorablement au passage de la commission d'Homologation. Ainsi Confolens pourrait être homologable ou homologuée. Cette marque, destinée à conforter l'attractivité de notre territoire, s'appuie sur une charte nationale de qualité. Elle « vise à mettre en valeur l'authenticité et la diversité du patrimoine de certaines petites communes (moins de 6000 habitants) dotées d'un bâti architectural de qualité et cohérent ».

LES CONFOLENTAIS ONT FAIT ENTENDRE LEURS VOIX

Retour sur les premiers conseils de quartier qui se sont déroulés le 10 octobre dernier.

Organisés aux quatre coins de la Ville, les premiers conseils de quartier ont permis de prendre le pouls de la population confolentaise. Près de 150 personnes ont répondu à cette initiative citoyenne. Résumé non exhaustif des cinq conseils de quartier.



Centre-Ville

En prélude a été évoquée la fermeture définitive du Vieux Pont : la moitié des personnes s'est prononcée pour et l'autre contre.

La signalisation dans le centre-ville a été pointée du doigt par les Confolentais présents, en particulier autour de la rue du Soleil et de ses services administratifs : huissiers, impôts. Le non-respect de la zone bleue a également été soulevé.

Autre point important de discussion pour les usagers du centre-ville, **l'embellissement**. Le fleurissement devrait, selon certains, être modernisé et les massifs mieux entretenus. Les décorations (drapeaux du Festival, Noël) et les photos dans les vitrines (appréciées de tous) ont été abordées.

L'éclairage public a aussi suscité des commentaires : absences au niveau de certains monuments, défectueux dans certaines rues...

En matière **d'hygiène**, le dépôt sauvage des ordures reste le cheval de bataille du centre-ville et le nettoyage des rues devrait impliquer plus d'agents communaux.

Enfin, qui dit parole aux citoyens, dit problèmes de **voisinage**.

Les Garennes, Villevert, Quai du Goire, Route de St Germain

Fermeture du Vieux Pont : la majorité des personnes a émis un avis favorable à condition qu'il puisse être réouvert en cas de travaux gênants dans le centre-ville.

En terme de sécurité routière, les Confolentais ont beaucoup discuté de **stationnement** et de **signalisation** : stationnement gênant de certains Confolentais ou lors de manifestations ponctuelles dans le centre-ville (Ex : Salon des artisans). Ils ont également insisté pour une signalisation plus dissuasive sur la limitation de vitesse en bas de la route de Villevert à l'intersection de la route du Chatelard. Cette intersection est jugée trop dangereuse.

Du côté de **l'embellissement** de la ville, l'entretien du Quai du Goire (arbres et ruisseau) devrait faire l'objet de plus d'attention afin d'offrir une meilleure image. Des soucis de propreté route de Villevert et route du Professeur Lavergne ont également été soulevés, notamment pendant la période du festival.

Enfin, des cas de mauvaises évacuations d'eau, de terrains non entretenus et de lignes téléphoniques et de haute tension dangereuses ont complété les doléances des Confolentais.

Saint-Michel, Route de Limoges, Route de la Roche

Est ressorti lors de cette réunion un **manque de civisme général** (vitesse excessive, nuisance sonore, saleté).

En ce qui concerne la **signalétique**, un cédez le passage dans la rue André Stivil à l'intersection avec le parking situé en face de la Communauté de Communes a été demandé. Autres demandes, une signalétique plus importante de la nouvelle maison de retraite du Pré de l'étang et un panneau de limitation de vitesse dans la rue de la Roche.

L'aspect parfois mal entretenu de la **voirie** a été relevé par les personnes présentes (trottoirs Emile Zola, Allée des Peupliers, chaussée rue Jean Jaurès, plaques d'égouts).

L'**environnement** préoccupe également les citoyens avec des arbres gênants avenue Général De Gaulle, des arbres morts au Centre Socioculturel du Confolentais qui peuvent s'avérer dangereux pour les enfants et enfin des parcelles à l'abandon débordant sur la chaussée ici et là.

Côté **voisinage**, la mise en place du protocole « Vigilance voisins » a été demandé.

St Barthélemy, La Croix Saint-Georges, le Mas du Breuil, la Fontorse

Fermeture du vieux pont : une large majorité favorable.

Le cœur des débats a tourné autour d'un espace névralgique : Rue Auguste Duclaud, rond-point Saint Barthélemy, pont de chemin de fer, avenue Gambetta. La raison : la **dangerosité** de ce carrefour en particulier pour les piétons. La possibilité d'un passage piéton sous la voie de chemin de fer a été évoquée.

La **signalétique** a été remise en cause, les passages piétons jugés insuffisants et le non-respect par les automobilistes des priorités et des zones de limitation ont été pointés.

Des problèmes **d'entretien de voiries** (trottoirs rue Commandant Gary, chemin dangereux de Ste Catherine, mousse de la fontaine de la Fontorse) font écho à la thématique précédente tout comme le problème de **stationnement** de certains poids lourds sur le parking de la gare.

Autres thèmes évoqués, quelques problèmes de **voisinage**, **l'incivilité** de certains (nuisances sonores, déjections canines, poubelles...) et le sort des **pigeons** (pigeonnier contraceptif).

Route d'Ansac, Le Clos Jalandon, La Voie Latine, La Grange Boireau

Pont vieux : 7 pour, 18 contre

L'entretien des voiries a été le sujet numéro 1. De nombreux trottoirs ou chaussées mal entretenus ont été signalés par les personnes présentes (Voie latine, Fontorse, rue Victor Hugo, La Croix Saint-Georges, piste cyclable de la Tulette).

Les riverains ont pointé la vitesse excessive des automobilistes dans certaines rues. La signalétique, en particulier pour le stationnement, doit être revue dans des zones comme la sous-préfecture ou la route d'Ansac.

Lors de cette réunion, les animaux n'ont pas été mis à l'honneur : présence bruyante des corbeaux, de chiens, de chats errants et l'insalubrité liée aux déjections canines et la présence des pigeons.

Concernant le voisinage, il a été demandé de refaire un point sur les autorisations de feux et un rappel sur les horaires de tonte.



Les demandes des Confolentais ont donc été entendues.
Le Conseil municipal s'attèle à y répondre par des réalisations concrètes sur le terrain.

LES TAP, C'EST TOP !

Les Temps d'Activités Périscolaires ont trouvé leur rythme de croisière dans les écoles de la Ville.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de la Ville de Confolens ont été mis en place en septembre dernier dans les trois écoles de la commune : Chantefleur, Clairefontaine et Pierre et Marie Curie. Après quatre mois d'expérience, nous vous proposons un petit retour en chiffres et en images de ces TAP adoptés par les enfants.



Les TAP en chiffres

- 12 000** euros, le coût supplémentaire pour la mise en place des TAP (hors achats de matériel)
- 248** enfants participant aux TAP
- 80** %, le taux de parents satisfaits ou très satisfaits de l'organisation des TAP
- 40** ateliers différents proposés à l'année aux écoliers
- 17** animateurs répartis sur les 3 écoles, dont 9 du Centre Socioculturel du Confolentais
- 12** Comme la douzaine d'intervenants extérieurs sur les TAP

Les TAP, c'est une équipe composée de dix-sept animateurs diplômés



Stéphane Chambre
Coordinateur TAP
BEES 1 Football

Mathis Vidal
Dir. TAP maternelle
BEATEP

Sarah Baron-Bouquinet
BAFD

Christine Frugier
CAP Petite Enfance

Cendrine Chazeaubénit
BAFD

Blandine Le Bars
BAFA

Valentine Trillaud
BAFA

Cédric Longchamp
BAFA



Julien Couriveaud
BPJEPS APS

Béatrice Cornaille
BAFA

Arnaud Forgeron
Moniteur Handball

Sylvain Auger
Educateur sportif
Judo

Patricia Fonteneau
ATSEM

Joëlle Fricard
ATSEM

Rose-Marie Cail
ATSEM

Sandra Pignier
ATSEM

Mathilde Maillet
BAFA

Mais aussi des intervenants :

Jean-Jacques Soulat (Pompiers), Jean-Louis Quériaud (Lo Gerbo Baudo), Annie Grandjean (Charente Libre), Christiane Thibaud (Pays d'Art et d'Histoire), Céline Deveza (Pays d'Art et d'Histoire), Michel Joly (Collectionneur), Christian Laguille (projectionniste Cinéma Le Capitole), Benoît Lafont (Chef cuisinier), Jean-Philippe Beck (Garde-Champêtre), Aymeric Terracher (Stagiaire BPJEPS), Guillaume Boursier (Football Club du Confolentais), Denis Quentier (Chemin de fer de Charente-Limousine) et d'autres à venir.

Les TAP, ce sont entre autres :

Des ateliers artistiques



Du sport



De la création



Des moments d'échange



Des rencontres



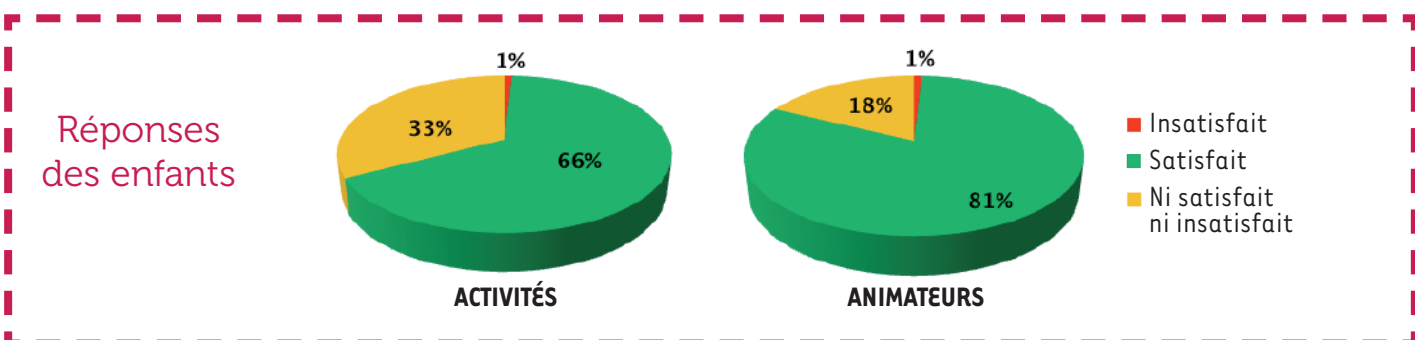
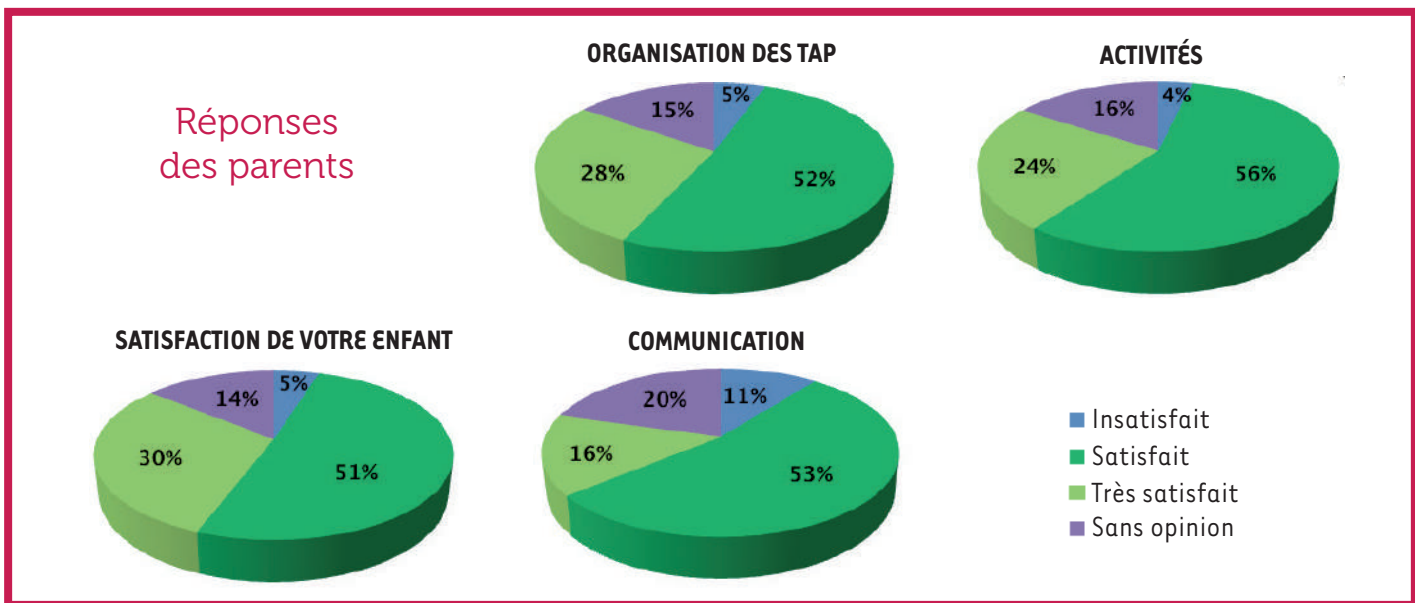
De la prévention



De la confection de papier recyclé

Réponses au questionnaire de satisfaction

Un questionnaire de satisfaction a été distribué au mois d'octobre. Les réponses en graphique :



CONFOLENS, VILLE SPORTIVE



Confolens se « sporte » bien avec ses nombreuses associations sportives soutenues par la municipalité.

Sports collectifs, individuels, de raquettes, en salle, en extérieur, de compétition ou de loisirs... A Confolens, le sport se conjugue au pluriel. Cette richesse associative fait de Confolens une ville sportive au regard de son nombre d'habitants.

21 associations sportives ou de loisirs à caractère sportif sont recensées sans compter les clubs du Centre Socioculturel du Confolentais.

Associations sportives de loisirs et de compétitions

Les dates de création sont celles fournies par la sous-préfecture et correspondent aux appellations des associations d'aujourd'hui. Bien entendu, la plupart de ces activités ont été pratiquées depuis beaucoup plus longtemps sous d'autres noms et ce, depuis plus d'un siècle pour certaines.

- Football Club du Confolentais	Fondée en 1991, 200 licenciés
- Handball Club du Confolentais	Fondée en 1988, 160 licenciés
- Rugby Club du Confolentais	Fondée en 1965, 70 licenciés
- Judo Club du Confolentais	Fondée en 1960, 70 licenciés
- Confolens Tennis Club	Fondée en 1981, 91 licenciés
- Tennis de table Confolentais	Fondée en 2010, 40 licenciés
- Club nautique	Fondée en 1968, 101 licenciés
- Les Archers confolentais	Fondée en 2006, 40 licenciés
- Union cycliste confolentaise	Fondée en 1980, 30 licenciés
- Billard Club Confolentais	Fondée en 2008, 40 licenciés
- Pétanque confolentaise	Fondée en 1979, 10 licenciés
- Les Flammes Bleues	Fondée en 2009, 35 licenciés
- Les Acacias (association sportive du Lycée)	Fondée en 1986, 120 licenciés

Associations de loisirs à caractère sportif

- La Gaule Confolentaise (pêche à la ligne)	Fondée en 1903, 300 adhérents
- Gymnastique Volontaire	Fondée en 1979, 36 adhérents
- Oxygène (marche, course à pied)	Fondée en 1998, 57 adhérents
- Vélo Passion	Fondée en 1991, 38 adhérents
- Les randonneurs du Confolentais	Fondée en 1994, 60 adhérents
- Nature et Accueil (Randonnée)	Fondée en 1984, 126 adhérents
- Société de chasse	Fondée en 1951, 25 adhérents
- Association USEP (sport scolaire)	Fondée en 2001, 312 adhérents

Les clubs sportifs du Centre Socioculturel du Confolentais

Ici pas de compétition mais de la découverte et du plaisir avec les clubs du CSC nés des envies de la population du Confolentais

- Badminton
- Yoga
- Tai Chi Chuan
- Foot en salle
- Escrime japonaise (iaido)

> Pour plus d'informations :

Centre Socioculturel du Confolentais

05.45.84.00.43

www.confolentais.centres-sociaux.fr



Retrouvez toutes les coordonnées de ces associations sur le site internet de la Ville de Confolens dans la rubrique Associations / Annuaire des associations.

Ces associations sont pourvues en adhérents ou licenciés, ce qui démontre leur vitalité et leur attrait auprès de la population confolentaise et du Confolentais.

En effet, ces nombreuses associations s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire de la Communauté de Communes du Confolentais. Preuve en est l'appellation de ses clubs : Football Club du Confolentais, Handball Club du Confolentais, Rugby Club du Confolentais, Judo Club du Confolentais... Ces associations représentent donc le Confolentais dans son ensemble.

A noter enfin qu'un tiers de ces associations sont dirigés par des femmes, une belle particularité confolentaise.

Des associations soutenues par la mairie

La Municipalité soutient ces associations par le biais de subventions (39 540 euros pour l'année 2014), par le financement des énergies et aussi par la mise à disposition d'infrastructures de qualité : deux gymnases, deux stades, une piscine, un boulodrome, une salle de danse, une salle des fêtes, des bureaux, des salles de réunion ou de stockage.

Cette offre se trouvera renforcée avec le nouveau stade du Pigeonnier équipé d'une piste d'athlétisme et l'aménagement d'un troisième terrain en herbe sur le complexe sportif de la Tulette.

On peut également parler du City stade, structure multisportive qui accueille de nombreux jeunes pendant les vacances scolaires et utilisée par les écoles et les TAP pendant le temps scolaire et périscolaire.



Le sport, une belle publicité pour notre ville

Enfin, la vitalité des associations sportives confolentaises apporte à la ville un rayonnement qui dépasse les frontières du département. Par leurs résultats, ces associations portent haut les couleurs du Confolentais au niveau départemental, régional et parfois national. Ceci est la plus belle publicité faite pour notre cité et Confolens peut s'en réjouir.





Programme culturel

Janvier / mars 2015

Ferme Saint Michel

CONFOLENS

- **Samedi 17 janvier** / Comédies en Feydeau Majeur
- **Samedi 24 janvier** / Le taf, c'est mon kif
- **Samedi 31 janvier** / Les Romano Dandies
- **Samedi 7 février** / L'orchestral'Imousine
- **Samedi 21 février** / Cabaret Classique
- **Samedi 28 février** / Spectacle de magie
- **Vendredi 20 mars** / Printemps des poètes
- **Samedi 21 mars** / Chansons d'hier et d'aujourd'hui
- **Samedi 28 mars** / Histoire du Tango

